

SCREÉ - 240214
 UNIVERSITÉ DE MONCTON
SOUS-COMITÉ DE LA RÉUSSITE ET DE L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTES
 Le 14 février 2024
 par l'entremise de Microsoft Teams

PRÉSENCES

LeBlanc Roy, Sophie - DGGSEÉ, volet rétention	Moncton	Michelot, Florent - SASE	Shippagan
Black, Nancy – Vice-doyenne	Moncton	Nowlan, Michelle – Agente de recrutement - FESR	Moncton
Boucher, Denis - DGGSEÉ, volet recrutement	Moncton	Power, Alexandra – Pers. étudiante à temps partiel	Moncton
Doyon-Gosselin, Benoit – Vice-doyen - FESR	U de M	Savoie, Denise, dir. Service à la clientèle – Formation continue	Moncton
Dupuis, Jérémy – Chercheur inst.	Moncton	Savoie-Ferron, Lisa – Soutien académique	Shippagan
Gallant, Claudette – Secrétaire adm.	Moncton	Wheaton, Stéphanie - Registraire	Moncton
Kebir, Imane – Pers. étudiante	Shippagan	Yao Kakou, Édouard – Soutien académique	Edmundston
LeBlanc, Stefanie-Renée, dir. – Aide aux études et accommodement	Moncton		

ABSENCES

Belliveau, Jeremy – Pers. Étudiante	Moncton	Morneault, Alyssa – Pers. étudiante	Edmundston
-------------------------------------	---------	-------------------------------------	------------

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Sophie LeBlanc Roy, présidente du sous-comité, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 32.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CAQ-240214

Stéphanie Wheaton, appuyée par Benoit Doyon-Gosselin, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 NOVEMBRE 2023

Il n'y a pas de procès-verbal pour la réunion des sous-équipes qui a eu lieu la semaine dernière.

R : 02-CAQ-240214

Denise Savoie, appuyée par Jérémie Dupuis, propose :

« Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

4.1 Uniformité quant à l'évaluation de l'enseignement lors de petits groupes (responsable du suivi : Sophie LeBlanc Roy)

À la suite de préoccupations concernant le nombre minimum d'inscriptions requises à un cours pour être en mesure de remplir le questionnaire ainsi que son impact sur les classes de petits groupes, Sophie LeBlanc Roy a consulté Elizabeth Dawes pour obtenir des clarifications.

Aux fins de l'assurance de la qualité, tous les cours seront évalués conformément aux exigences de la CESP. Les résultats seront compilés au niveau du programme par niveau. Ces rapports ne servent pas à l'évaluation d'individus. La même politique s'applique à tous les campus.

Aux fins de l'évaluation des membres du corps professoral et du personnel enseignant (ex. pour la permanence et la promotion), il faut un minimum de deux personnes répondantes pour produire un rapport individuel. La distribution et l'utilisation des rapports individuels doivent être conformes à la convention collective de l'individu concerné.

Afin d'assurer une plus grande participation à cet exercice, il est préférable que la personne titulaire du cours accorde du temps en classe pour remplir le questionnaire, comme cela se faisait lorsque le questionnaire était remis en classe sous format papier. Mais rien ne garantit que la personne étudiante remplit le questionnaire en ligne lors du temps accordé en classe. Même si on utilisait des moyens disciplinaires pour encourager une personne étudiante à remplir le questionnaire, comme le font des établissements d'enseignement, rien ne garantit que le questionnaire sera répondu de bonne foi et le résultat ne sera pas nécessairement représentatif.

Un comité réseau, composé de personnes-cadres, de personnes étudiantes et de membres du personnel enseignant, travaille à la standardisation du système d'évaluation pour les trois campus. Sa mise en œuvre est prévue à l'automne 2025.

4.2 ISOUM – volet expérience étudiante (responsable du dossier : Jérémie Dupuis)

Un sous-comité, composé de personnes provenant du personnel enseignant et de personnes étudiantes, travaille à une ébauche du questionnaire qui devrait être terminée dans les prochaines semaines en prévision d'un lancement au retour de la semaine d'études de mars. Un parallèle sera établi entre le volet expérience étudiante et le volet employé, et les résultats seront comparés d'une année à l'autre.

5. TRAVAIL D'ANALYSE DES DONNÉES DES PROGRAMMES ÉVALUÉS

Le référentiel institutionnel, qui sert de guide pour comparer les programmes évalués aux tendances institutionnelles, est un développement. Les commentaires des membres du comité sont recueillis afin de peaufiner son contenu.

Un document de travail, composé d'une série de questions, sera fourni au comité pour l'aider dans ses réflexions et pour la rédaction d'un rapport qui appuiera l'unité lors de la rédaction de son rapport d'autoévaluation.

Chaque équipe a effectué un travail préliminaire d'évaluation et fait part des points ressortis. Un rapport sera préparé pour chaque programme et sera adopté à la prochaine rencontre.

5.1 B. appl. en design d'intérieur (Équipe 1)

Il s'agit d'un programme avec agrément qui s'offre en collaboration avec le collègue communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). Les années 1 et 4 sont offertes à l'Université et les années 2 et 3 au CCNB.

- Dans les données, on ne retrouve pas d'information sur les cours BADI qui sont offerts au CCNB (années 2 et 3). Il serait intéressant de voir des données, dont les évaluations de cours.
- On retrouve des cours qui ne touchent pas à l'OFG-5. Des cours en finances, en comptabilité, en management et en marketing pourraient être ajoutés à la liste de cours OFG-5 pour atteindre l'objectif en mathématiques ou comme cours au choix. Ces cours seraient utiles pour les personnes qui se lancent en entrepreneuriat dans le domaine. Des personnes étudiantes suivent des cours en statistiques qui ne peuvent pas être comptabilisés au programme.
- On voit une redondance dans les cours (les titres) offerts aux deux établissements.
- Est-ce que les personnes étudiantes voient un lien entre les deux établissements : U de M et CCNB?
- Est-ce que le personnel enseignant du CCNB participe à l'évaluation du programme?
- Les données sont positives et suivent le rythme des tendances du référentiel : progression dans les inscriptions depuis cinq ans pour se rapprocher du contingentement.
- Il serait intéressant de faire un jumelage partiel avec un cours en ingénierie ou en design industriel pour permettre un échange entre programmes, mais cet exercice s'avérerait difficile étant donné que les cours BADI s'offrent au CCNB.

5.2 M. Sc. forestières (Équipe 2)

- Seulement une modification (2002) a été apportée au programme depuis sa création en 2000.
- Les cours dans la description du programme ne reflètent pas les cours offerts. Au cours des 10 dernières années, il y a eu peu de cours au choix offert, dont quatre cours sur dix qui n'ont pas été offerts au cours de cette période. Est-ce en raison du nombre (5) de personnes étudiantes inscrites au programme ou des ressources professorales disponibles pour offrir les cours? Un membre précise que le nombre de professeurs est en relation au nombre d'étudiants. Tous les profs du secteur sont habilités à enseigner à la maîtrise.
- Parmi les six membres du personnel enseignant, trois noms reviennent régulièrement à l'horaire et trois autres reviennent occasionnellement. Cela dépend du cycle d'inscription?

- Il serait intéressant de connaître la moyenne d'inscriptions et de diplomation pour des programmes similaires (tout cycle confondu).
- Est-ce que les cinq inscriptions durant la période évaluée sont typiques pour un programme de recherche? Le programme n'est pas en bonne santé.
- Il n'y a aucune personne diplômée depuis 2019 et une personne dans sept ans. Connaître ce que font les personnes étudiantes après avoir quitté le programme, le cas échéant.
- Une maîtrise professionnelle serait peut-être plus attrayante.

5.3 B. d'études individualisées (Équipe 3)

- Le baccalauréat n'engendre pas de coûts supplémentaires à l'Université et constitue une belle option pour les personnes étudiantes qui sont indécises dans leur choix de carrière.
- Il est normal de voir moins de diplomation, comparativement au nombre d'inscriptions, et davantage d'abandon ou de transfert, car il s'agit souvent d'un programme de service pour les personnes étudiantes. La majorité des personnes étudiantes qui quittent le programme s'inscrivent à un autre programme de l'Université, car elles ont trouvé leur niche. On pourrait s'interroger sur la raison des abandons.
- Quelle est la concentration des personnes finissantes?
- De quel programme provient la personne étudiante et y a-t-il une tendance pour certains programmes? Est-ce qu'on permet à la personne étudiante provenant d'un programme spécialisé de s'inscrire à une concentration dans son domaine?

5.4 M. Sc. interdisciplinaire en santé (Équipe 4)

- Le curriculum du programme de maîtrise avec thèse est lourd comparativement aux autres programmes.
- Le niveau « interdisciplinarité » est difficile à atteindre.
- Le nombre de cours offerts donne l'impression qu'il y a beaucoup d'inscriptions au programme, mais les cours sont ouverts à tout le monde et parfois aucune des personnes inscrites au cours n'est inscrite au programme.
- Aucune nouvelle inscription à l'automne 2023.
- L'entièreté des inscriptions à ce programme provient du programme en kinésiologie. Est-ce que la maîtrise est bien nommée? Est-ce que la promotion est faite suffisamment pour attirer des personnes provenant d'autres programmes?
- Les inscriptions sont plutôt féminines et proviennent du Canada. Est-ce que ce constat reflète le bassin de recrutement?
- Connaître la raison d'abandon pour l'entièreté de la première cohorte.
- La plupart des personnes qui abandonnent sont inscrites au programme en attendant d'être acceptées ailleurs (ex. physiothérapie).

6. RÉVISION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL DU SCREÉ

6.1 Grille d'analyse des données à évaluer

Sophie LeBlanc Roy recueille les commentaires des membres relativement aux éléments à considérer lors de l'évaluation des données pour chaque programme. Ce gabarit servira également à la rédaction du rapport du SCREÉ qui sera soumis aux unités pour la préparation de leur rapport d'autoévaluation. Le gabarit sera prêt pour l'évaluation des programmes qui seront traités à la réunion du 13 mars.

6.2 Rapport du comité

Le rapport préparé par les équipes de travail seront adoptés à la réunion du SCREÉ suivante.

6.3 Carte des programmes : version du 16 janvier 2024

La carte des programmes fait partie des documents soumis pour la réunion.

7. PROCHAINE RÉUNION : 13 mars 2024 à 13 h 30

8. CLÔTURE

La séance est levée à 15 h 58.

Diane Savoie
Secrétaire de réunion